

24/02/2024



Le point de vue du collectif Stop Barrage Rhônenergia

Le collectif « Stop au barrage Rhônenergia » s'est constitué le 27 novembre 2023 pour défendre les derniers 25 km sauvages du Rhône et éviter un gaspillage d'argent public. Collectif citoyen, apolitique, il rassemble plus de 400 sympathisants et impulse la convergence des oppositions en lien avec des associations, des élus, des habitants des territoires de l'Ain et de l'Isère, des scientifiques ...

Il s'est donné comme objectifs de vulgariser les éléments techniques du dossier de concertation afin d'informer objectivement les populations. Il compte faire entendre les revendications des habitants du territoire.

Mail :

stopbarrage@gmail.com

Site Internet :

<https://www.stopbarrage.fr/>

Outre des moyens classiques de communication, les membres du collectif ont rapidement ressenti le besoin d'aller au contact de la population. Ils ont proposé une présentation documentée du projet et de ses impacts lors de réunions publiques dans les communes de Saint Romain de Jalionas, Leyrieu, Chavanoz, Hières-sur-Amby, Loyettes, Tignieu-Jameyzieu, Saint Jean de Niois, la Balme les Grottes, Pont de Chéruy, Crémieu, Anthon. Ils ont fait entendre leurs positions lors des différentes réunions organisées par la CNR et la CNDP où peu d'informations précises ont été apportées aux nombreuses questions soulevées par ce projet.

La pétition en ligne contre le projet proposée par le collectif a rapidement gagné l'intérêt du public, elle atteint plus de 7000 signatures à l'approche de la fin de la concertation plus les 300 signatures sur les pétitions papier.

Le constat est sans appel : peu d'habitants sont informés n'ayant pas été destinataires des documents de synthèse, cependant, tous se sentent concernés et apprécient de pouvoir échanger sur le projet et ses impacts sur le territoire.

A l'écoute des arguments du collectif, chacun est, comme ses membres, sidéré par les destructions induites par ce projet et inquiet des répercussions pour le territoire.



Rhônenergia, un projet pour l'intérêt général ?

Les citoyens français réunis au sein collectif STOP Barrage Rhônenergia s'interrogent : à quelle vision de l'intérêt général est-il fait allusion dans ce projet ? S'agit-il de la somme des intérêts privés formant un intérêt commun à l'ensemble des Français ? Ou bien est-ce une vision technocratique défendue depuis les cabinets ministériels parisiens, éloignée des enjeux et attentes des territoires ? Le prisme de lecture de nos dirigeants est-il en phase avec les attentes et besoins des Français ? A l'évidence, Non !

Rhônenergia est l'archétype même du projet inutile et imposé. Il est parachuté et cherche à rentrer dans une case plus ou moins acceptable par les populations : l'énergie décarbonée, défendue au sabre et au clairon par la valeureuse cavalerie de la CNR, qui y trouve un intérêt évident.

Rhônenergia ne tient pas compte des dynamiques territoriales complexes et de l'évolution du bassin de l'Est Lyonnais qui a été transformé et largement artificialisé durant ces dernières décennies. Ce projet est même en contradiction avec les autres projets actuellement à l'étude dans le territoire comme la prolongation de l'exploitation du CNPE du Bugey, la construction d'une paire d'EPR2, ... Le Rhône, fleuve au triste record du « fleuve le plus artificialisé du monde » a suffisamment contribué à fournir de l'énergie décarbonée pour la France ! L'urgence est de le préserver du réchauffement climatique et de la crise de l'eau à nos portes.

Rhônenergia, un investissement pour la souveraineté énergétique ?

Rhônenergia serait le barrage à la plus faible puissance, au plus petit rendement (3,5 GWh/MW contre 5,1 GWh) de l'ensemble des ouvrages en activité sur le Rhône. En termes de coût, ce barrage produirait 1 MWh 4 fois plus cher que la moyenne des autres ouvrages (110€/MWh contre 25,5 €). Alors pourquoi un barrage ? La souveraineté énergétique ?

Pour rappel, les 40 MW de ce barrage représentent 1% de la puissance de CNPE Bugey !! Une production de 140 GWh/an, à comparer avec une production nationale d'électricité en 2023 de 445 TWh, soit 0,03% de la production nationale. Ce n'est pas avec un ouvrage d'une telle puissance que la France atteindra l'indépendance énergétique dans un avenir proche puisque cette énergie ne serait disponible que dans 10 ans ! A-t-on besoin d'investir une telle somme pour produire aussi peu alors qu'en 2023 la France a battu son record historique d'exportation d'électricité ?

Dans ce laps de temps, combien de bâtiments et de passoires thermiques pourraient être isolées, permettant de réaliser des économies d'énergie largement à la hauteur de la production de Rhônenergia. Combien de panneaux solaires (démontables et recyclables, eux) pourraient être installés ? La souveraineté énergétique ? Qu'en est-il des négociations entre la France et l'Union Européenne concernant la mise en concurrence des barrages ? N'est-ce pas plutôt de ce côté qu'il y a urgence ?

La CNR est une entreprise commerciale chargée de missions d'intérêt général (MIG). N'y a-t-il pas là une contradiction notable ? Quel est le moteur de cette entreprise ? Le Profit ? L'intérêt général ?

A la demande de l'Etat, la CNR doit faire des études d'opportunité quant à la réalisation d'un nouveau barrage sur le Rhône. Aucun doute n'est possible sur la réponse de la CNR, bâtisseur de barrages. Qui plus est, lorsqu'on se réfère à la table ronde sur le modèle économique et social et à la remarque de la Cour des Comptes : "Les barrages sur le Rhône sont une machine à cash !" Voici d'ailleurs

quelques extraits du rapport de la Cour des comptes pour la période 2003 - 2021 "Même si ses résultats ont été affectés ces dernières années par la baisse des prix de marché qui s'est produite en 2016 [...] la CNR est demeurée une entreprise particulièrement rentable pour ses actionnaires qui ont reçu plus de 1,5 milliard d'euros de dividendes depuis 2003. Dans le même temps, la compétitivité de l'énergie du Rhône n'est plus reflétée dans les prix de l'électricité à hauteur de la part qu'elle représente dans le mix électrique national et ne profite donc plus aux consommateurs." Et oui, n'oublions pas les actionnaires !

Enfin, 165 000 m³ de béton, cela doit bien attirer la convoitise des cimenteries (dont l'une est basée à Montalieu en Isère, en bordure du Rhône) et des entreprises de Génie civil. Des travaux qui vont durer 5 ans, ce ne serait certainement pas anodin dans les comptes de ces Entreprises. Intérêt général vous dites ?

Rhônenergia, l'ultime défiguration par l'Homme du dernier tronçon naturel du Rhône ?

Sur les 25 derniers kilomètres sauvages du Rhône (sur les 545 km qu'il parcourt en France), la CNR s'évertue à vouloir dompter la nature à grands coups de bulldozer et 165.000 m³ de béton. Déplacer le lit d'un fleuve sur 2 km, l'élargir de 100 m est un acte destructeur du paysage bien plus qu'un ouvrage n'en modifiant pas le lit comme à Sault-Brénaz.

L'engloutissement de terres arables, de patrimoines remarquables visibles (Moulin du violet, ...) et invisibles (vestiges archéologiques sur les berges du Rhône) est une perte définitive et non indemnisable car inestimable. La valorisation de ce patrimoine représente une opportunité de richesse culturelle et touristique qu'il est criminel de détruire. Les îles, les lônes, les roselières se trouveraient modifiées ou disparaîtraient et avec elles, l'habitat de la faune.

Quelle détresse pour les riverains qui verraient un mur de béton à la place de la promenade bucolique habituelle ! La présence du Rhône même invisible aux yeux des riverains procure les bienfaits d'une qualité de l'air, de calme et de biodiversité bénéfique à leur jardin. Ce projet s'apprête à tout bouleverser. Les vues futures sur les EPR seraient déjà une punition suffisamment forte pour ne pas frapper une énième fois au même endroit, rendant ainsi cette campagne paisible en une région survoltée et des habitants révoltés !

Rhônenergia, les travaux de trop ?

Bruit des camions, des travaux, poussières de terres, de ciment et de cailloux, retombées de particules fines, embouteillages, fuite des animaux sauvages, détérioration et artificialisation du paysage, structures publiques saturées, hausse de l'immobilier, pression sur le parc locatif ... Sans être exhaustif, voici la liste des désagréments que subiraient les riverains pendant les travaux ...

On prévoit l'arrivée de 8 000 personnes pour la construction de la paire d'EPR. Ajoutez un pont, un tram-train, un échangeur autoroutier et ... un barrage et le paradis de notre bel environnement va littéralement se transformer en enfer ! Sans parler du risque de mise en suspension de polluants éternels (comme les PCB), de pesticides, de métaux lourds et autres cocktails toxiques qui poursuivraient leur route en direction des champs captants de Crépieux-Charmy, qui alimentent en eau potable les 1,4 millions d'habitants de la Métropole Lyonnaise.

Les riverains et usagers de la route sont déjà confrontés aux problèmes de mobilité et de circulation entre l'Ain et l'Isère à l'endroit du barrage, un aspect qui est passé sous silence au nom d'un intérêt général en tout point questionnable. Le déferlement des prestataires et de leurs salariés demande de s'interroger sur :

- La capacité de prise en charge médicale quand les cabinets médicaux flambant neufs peinent à recruter,
- La sécurité des personnes et des biens (gendarme et/ou policiers),
- La capacité à loger l'afflux de travailleurs et de nouveaux riverains,
- Les écoles et l'accès aux autres services publics ...

Notre région jouit d'un faible taux de chômage et certains métiers sont déjà en tension, ce projet ne ferait qu'aggraver cette situation. Quel bilan sur la qualité de vie ? Nous exigeons des réponses à ces inquiétudes plus que légitimes.

Rhônenergia, quelle adaptation face au changement climatique ?

Le Rhône, comme tout élément naturel subit déjà les aléas du réchauffement climatique et la recrudescence de catastrophes naturelles (sécheresses, crues, ...) et ce phénomène prévoit de s'amplifier et s'intensifier à l'avenir d'après les scientifiques. Une étude récente en 2023 de l'agence de l'eau estime une diminution vers 2055 du débit d'étiage (période de basses eaux) du Rhône entre 20 et 30%. La CNR en citant cette étude affirme que « Le calcul du productible tient donc compte des effets du changement climatique sur les débits du fleuve ».

Rappelons que cette période d'étude ne couvre qu'une partie relativement courte (22 ans sur 100 ans d'exploitation) d'évaluations du débit du Rhône. Affirmer, sans faire preuve de doute, que cette évaluation permet de juger de la pérennité automatique de son projet et notamment du débit du fleuve nécessaire pour une productivité optimale de celui-ci (460m³/s) pour toute la période d'exploitation, est : à minima une méconnaissance des mécanismes climatiques complexes, au pire une insouciance très inquiétante de la part d'un concessionnaire aux responsabilités d'un bien national aussi important que le Rhône !

Devons nous rappeler à la CNR les cris d'alertes depuis des décennies des scientifiques sur la future disparition des réserves d'eau froide pour nos cours d'eaux que sont les glaciers dans les Alpes ?

Qu'advient-il du productible énergétique de l'ensemble des barrages sur le Rhône une fois les glaciers disparus ? Quid de la thermie de ses eaux une fois la perte de cette source d'eau froide et des répercussions pour biodiversité ?

Rhônenergia, comme les autres barrages sur le Rhône ne pourra pas turbiner pendant les crues (risque de détérioration des turbines) et très faiblement pendant les périodes d'étiage (contraint par convention à des débits réservés pour d'autres usages). En 2080, il ne sera qu'à la moitié de sa durée de vie. Dans le scénario où il ne serait plus alimenté que par les eaux de pluie et dans le contexte du changement climatique, ce barrage produirait-il vraiment 140GWh tous les ans jusqu'à 2133 ? La raison nous pousse à avoir des doutes ...

Conclusion

Rhônenergia serait un projet très coûteux pour une faible production d'électricité et entraînerait d'énormes destructions irréversibles pour l'environnement. Pour le collectif STOP Barrage Rhônenergia, la balance bénéfices risques penche dangereusement du côté des risques connus ou prévisibles. Poursuivre des études ne reviendrait qu'à démontrer qu'une grande partie de nos inquiétudes sont fondées. Nous demandons donc l'abandon immédiat de ce projet pour privilégier l'intérêt du Rhône, de ses riverains pour les générations futures. Nous invitons par ailleurs la CNR à travailler avec l'ensemble des acteurs du territoire pour œuvrer à la préservation de ce patrimoine riche afin de préparer le Rhône à la vraie bataille à venir, celle du changement climatique et de la crise de l'eau !